



Le m**emb**re**if**

Lettre d'information de la Maison de l'Emploi du Périgord Noir
N°7 - Août / Septembre 2009 - gratuit

Mobilisation pour l'emploi

On ne va pas faire la fine bouche, la récession serait derrière nous. L'économie aurait touché son plus bas niveau en mars. Au deuxième trimestre, le produit intérieur brut a augmenté de 0,3 %. Les consommateurs se réjouissent de la baisse des prix, y compris à la pompe. Le moral des entrepreneurs s'améliore timidement et le baromètre local mis en place avec l'AIS l'atteste >> [enquête de conjoncture](#).

Personne pourtant ne se hasarde à parler de sortie de crise. Car à la rentrée, ce sera la bataille de l'emploi. L'effet retardateur des plans sociaux et l'incertitude sur la date exacte de la reprise, font que le chômage devrait poursuivre sa hausse. Avec toutes les conséquences que cela comporte.

La Maison de l'emploi du Périgord Noir et ses partenaires s'emploieront à tout mettre en œuvre pour favoriser le rapprochement entre les offres (car il y en a) et la demande d'emploi, pour faciliter les parcours de formation, pour appuyer les entreprises qui le souhaitent et animer des actions de terrain : promotion des emplois de service, travail et handicap, les ambassadeurs des métiers, etc ...

Dès à présent, nous vous donnons rendez-vous aux journées de l'emploi des 24 et 25 septembre (>> [voir le détail](#)) et aux journées « s'installer en Périgord Noir » les 29 et 30 octobre >> [voir le détail](#).

Sommaire :

Entreprises en difficulté...

délais de paiements des charges sociales, manager une entreprise en difficulté, formation et maintien de l'emploi, cellule de reclassement, plan de départ volontaire, mesures gouvernementales, etc...

[lire la suite >> page 2](#)

Collectivités locales ...

la lettre de l'état, tendances de l'emploi, les effets de la loi de modernisation, comptes individuels des communes en ligne,

[lire la suite >> pages 2 et 3](#)

Vie des entreprises ...

Pandémie grippale, anticipez ! exonérations en ZRR, plan de soutien à l'emploi des jeunes, inspection de travail, SMS commerciaux, travail dominical, emploi des seniors, un nouveau label en artisanat, DRH, observatoire économique et baromètre du sarladais, santé au travail, dialogue social...

[lire la suite >> pages 3 à 5](#)

Création d'entreprise ...

un nouvel espace d'information pour les cédants et les repreneurs, le bouche à oreille, médiation du crédit...

[lire la suite >> page 5](#)

Autoentrepreneur ...

association des autoentrepreneurs, testez vos compétences, 3/4 des "micros" touchés par la crise, modification d'activité, ...

[lire la suite >> page 6](#)

Emploi ...

gratuité des transports, CDD, CV test, changez de métiers....

[lire la suite >> page 6](#)

Pour les 16-25 ans... [lire la suite >> page 10](#)

Partenaire à la Une ...

Cultivons l'espoir et la solidarité...

[lire la suite >> page 8](#)

C'est déjà demain ...

DIRECCTE, guichet unique de la création d'entreprise, une épicerie sociale, prêt de main d'oeuvre entre entreprises...

[lire la suite >> page 13](#)

>>> [Offres d'emploi et compétences disponibles en Périgord Noir](#)

Membres fondateurs de la Maison de l'emploi :



SARLAT
La CANEDA



pôle emploi

Soutien aux entreprises en difficulté ...

► **Un dispositif exceptionnel de formation professionnelle en faveur du maintien de l'emploi** et du développement des compétences. Le Fongecif Aquitaine va accompagner 200 salariés dans la mise en œuvre de formations combinées à des situations de chômage partiel : la formation, d'une durée moyenne de 300 heures, sera réalisée à l'issue d'une évaluation de 14 heures. Prise en charge totale, par le Fongecif Aquitaine, des coûts pédagogiques et du remboursement de la rémunération du salarié en formation. Si votre entreprise est intéressée, contactez le Fongecif Aquitaine, qui proposera après analyse aux salariés concernés :

- D'assister à une réunion d'information / Atelier Projet
- De bénéficier d'entretiens individuels
- De réaliser une évaluation préformatrice
- De suivre une formation, entamée avant le 31/12/09 et terminée au 30/04/10

Pour tout contact : Brigitte COSTES - Responsable de la Mission Conseil - 06 32 45 96 57.

Mail: b.costes@fongecif-aquitaine.com

>> www.fongecif-aquitaine.com

► **Cellule de reclassement.** Dans les entreprises d'au moins 50 salariés, lorsque des licenciements pour motif économique sont envisagés (au moins 10 sur une même période de 30 jours), l'employeur a pour obligation d'établir et mettre en œuvre un plan de sauvegarde de l'emploi. La Maison de l'emploi du Périgord Noir peut accompagner la cellule de reclassement.

>> [Pour en savoir plus.](#)

Vos correspondantes : Rébecca DAIN (05.53.31.56.02) à Sarlat et Gabrielle BRANCOURT (05.53.50.82.44) à Terrasson

► **Les mesures gouvernementales en faveur de l'emploi pour les entreprises en difficultés**

>> <http://www.nosemlois.gouv.fr/>

► **Prolongation des délais de paiement des charges sociales** : bénéficiez de la demande simplifiée en vous adressant à un seul des organismes (au choix) : Acooss, Unedic, Pôle emploi et Agirc-Arrco. Celui que vous aurez sollicité transmettra votre demande aux autres organismes concernés. Les critères d'analyse sont communs pour les entreprises de moins de 50 salariés. Ce dispositif exceptionnel s'appliquera jusqu'au 31 décembre 2009.

► **Comment manager une entreprise en difficulté financière ?**

Lisez le nouveau guide pratique édité par les *Cahiers de l'academie des sciences techniques, comptables et financières*. Définissant une crise financière comme étant "le manque de trésorerie nécessaire à la continuité de l'exploitation", ce guide vous propose d'en repérer les indicateurs ou les signaux tant externes qu'internes. Selon les auteurs du guide, la rapidité de la sortie de crise dépend en effet en grande partie de la qualité du diagnostic réalisé. >> [Télécharger le guide : www.lacademie.info](http://www.lacademie.info)

>> [Consulter la liste des dispositifs d'aide à la prévention et gestion des difficultés](#) dans le Répertoire des aides aux entreprises >> www.aides-entreprises.fr/

► **Comment élaborer un plan de départs volontaires pour motif économique ?**

Les conditions de la mise en œuvre d'un plan de départs volontaires doivent tenir compte de situations particulières. Certaines précautions garantissent la sécurisation juridique de la procédure.

Pour en savoir plus

>> <http://www.wk-rh.fr/actualites/detail/>

► **Stratégie sociale de l'entreprise confrontée à la crise** - Dans un contexte économique critique, l'entreprise doit s'orienter vers des stratégies alternatives, négociées, aux compressions d'effectif, permettant d'adapter l'emploi et la durée du travail à la réduction d'activité.

>> <http://www.wk-rh.fr/actualites/upload/>

Collectivités locales ...



●○ **Découvrez le numéro 1 de la lettre de l'Etat en Dordogne (daté de juin)**

>> <http://www.dordogne.pref.gouv.fr/>

●○ **Quelles sont les tendances de l'emploi dans la fonction publique territoriale en Aquitaine ?**

La note de conjoncture de l'observatoire du CNFPT dégage les grandes tendances de l'emploi territorial. Elle analyse les perspectives de recrutement par type de collectivité, secteur d'activités :

>> <http://www.observatoire.cnfpt.fr/>

Collectivités locales (suite) ...

●○ La loi de modernisation de l'économie (LME) produit déjà des effets importants :

- 182 000 Français sont devenus auto-entrepreneurs
- les créations d'entreprise ont augmenté de 60 %
- les délais de paiement entre entreprises ont diminué de plus de dix jours
- les prix des produits de grande consommation ont baissé de 0,65 % depuis décembre 2008
- les opérations de soldes « libres » sont multipliées
- la consommation des ménages progresse
- les projets de surfaces commerciales de proximité ont doublé
- plus de 7 millions de Français ont ouvert un livret A en

dehors des trois réseaux « historiques »
 >> [téléchargez le document complet sur la LME](#)

●○ Les comptes individuels 2008 des communes sont en ligne

>> <http://alize2.finances.gouv.fr/communes/>

Fiscalité, endettement, recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement, niveau d'autofinancement, toutes les données habituelles sont là pour chaque commune du Périgord Noir, en 2008, comme pour les exercices de 2000 à 2007.

Vie des entreprises ...

□■ Pandémie grippale : anticipez une situation inédite

La grippe A n'épargnera pas votre entreprise. En cas de forte pandémie, il est prévu un taux d'absentéisme interne important et de fortes difficultés avec les clients et/ou les fournisseurs. Pour anticiper cette situation, l'Etat a édité un guide méthodologique

>> ["Organiser la vie de l'entreprise"](#)

Un site internet anticipe sur les dispositions à prendre :

>> www.pandemie-grippale.gouv.fr/

Il est fortement recommandé aux entreprises de préparer leur plan de continuité d'activité (PCA). La DDASS Dordogne peut vous y aider :

Céline Brazzorotto / 05.53.03.10.99

mèl : dd24-inspection-de-la-sante@sante.gouv.fr

Numéro national : 0821 347 347

www.pandemie-grippale.gouv.fr

Extrait d'un document de la DDASS : L'extension d'une pandémie se fait classiquement en vagues successives pouvant s'installer en 2 à 4 semaines, et durer chacune 8 à 12 semaines, séparées de quelque mois voire davantage. En l'absence d'intervention sanitaire, le bilan français pourrait s'établir de 9 à 21 millions de malades, et 91 000 à 212 000 décès en fin de pandémie. 500 000 à un million de personnes pourraient développer des complications nécessitant leur hospitalisation. Cependant, en

raison de la mondialisation des échanges, une extension de la pandémie sans vagues successives mais avec des pics associés à un fond permanent de cas est possible. Outre son impact sanitaire majeur, une pandémie pourrait provoquer durablement une désorganisation du système de santé en raison de la saturation rapide des services de soins, **une désorganisation de la vie sociale et économique** et une paralysie partielle de services essentiels au fonctionnement de la société et de l'Etat.

GRIPPE A : A la mi-août (date de mise en page de cette lettre), la France était en situation 5A : « large foyers de cas groupés non maîtrisés à l'étranger ». Passage en 5B, lorsque la France sera touchée.

1		Pas de virus
2		Influenza d'origine animale
3		Grippe d'origine animale
4		Cas groupés humains
5	A / B	Extension des cas
6		Pandémie
7		Fin de pandémie

□■ Exonérations pour les embauches en Zones de Revitalisation Rurale (ZRR). Une

circulaire de juin 2009 fait le point sur les nouvelles modalités d'application

et de calcul de l'exonération suite aux modifications apportées par la loi de finances 08. Rappel : les entreprises (nouvelles ou déjà existantes) situées en zone de revitalisation rurale (ZRR) peuvent bénéficier pendant 12 mois d'une exonération de certaines cotisations sociales patronales pour les embauches qu'elles réalisent jusqu'au 50ème salarié.

Pour en savoir plus :

>> www.urssaf.fr/

□■ Plan de soutien à l'emploi des jeunes : 5 mesures exceptionnelles jusqu'au 30 juin 2010

>> <http://www.nosemplois.gouv.fr/>



●●● suite page 4

vie des entreprises (suite) ...

Pour faciliter l'insertion des jeunes de moins de 26 ans dans le monde de l'entreprise :

- 1 800 € à l'embauche d'un apprenti
- Zéro charges, également pour les apprentis
- 1 000 à 2 000 € pour un contrat de professionnalisation
- 3 000 € à l'embauche des stagiaires
- 50 000 contrats initiative emploi.

Le site >> www.entreprises.gouv.fr/jeunesactifs vous permettra de télécharger tous les formulaires nécessaires.

>> Pour en savoir plus sur les aides aux jeunes : (re)lisez l'@lettre de cet été consacrée aux 16-25 ans en Périgord Noir

□■ Une inspection du travail unifiée

L'inspection du travail est un acteur essentiel dans la vie des entreprises. Pour rester efficace, l'Inspection s'adapte aux nouvelles réalités du monde du travail, marquées par l'évolution des secteurs d'activités et du droit du travail. Dans cette optique, les services de l'inspection du travail ont fusionné depuis le 1^{er} janvier 2009. Pour en savoir plus :

>> www.aquitaine.travail.gouv.fr/

En Dordogne, leur adresse est DIRECCTE - 2 rue de la cité - 24016 Périgueux cedex. Les entreprises du Périgord Noir sont suivies par la 3^{ème} section d'inspection de la Dordogne. Téléphone du secrétariat de la section :

05-53-02-88-52

Mèl dd-24.inspection-section3@travail.gouv.fr

Inspectrice du travail : Laura CORNAND Réception sur rendez vous, permanence téléphonique le jeudi après midi. Contrôleurs du travail : Patricia VARAILLON (permanence téléphonique le lundi matin). Jean-Luc VERSTRAETE (permanence téléphonique le lundi après midi)



□■ Les SMS commerciaux sont de bons investissements.

C'est peut-être l'occasion pour vous d'étudier les atouts d'une campagne de SMS mailing pour

votre entreprise. Un article explique la démarche à suivre pour bien réussir cette opération.

>> www.chefdentreprise.com:80/Magazines/

□■ Travail dominical : la loi est applicable

La loi parue au Journal officiel du 11 août élargit les dé-

rogations au principe du repos dominical dans les communes et zones touristiques. Interrogé par la presse, le président de l'Union du grand commerce de centre-ville (UCV) estime que «le gain de chiffre d'affaires des commerçants dans une zone passante ou touristique se situe-

rait entre 10 % et 20 % ». >> Texte : www.legifrance.gouv.fr/

lire aussi l'article de Liaisons sociales sur le sujet

>> <http://www.wk-rh.fr/actualites/>

□■ **Emploi des seniors** : Au 1^{er} janvier 2010, les entreprises et les établissements publics d'au moins 50 salariés risquent une pénalité financière s'ils n'ont pas conclu un accord ou élaboré un plan d'actions en faveur du recrutement et du maintien dans l'emploi des seniors. Le site proposé par l'ANACT s'adresse aux dirigeants d'entreprises, aux institutions représentatives du personnel, aux organisations patronales et syndicales, qui devront s'engager dans la négociation d'accords d'entreprise ou dans l'élaboration d'un plan d'action. Le site internet donne des outils et des informations pratiques à travers quatre rubriques : "Que dit la loi ?", "Où en êtes-vous ?", "Sur quoi agir ?", "Vous faire aider".

>> <http://www.priorite-seniors.fr/>

□■ Artisanat : lancement du "label amélioration durable"

Un accompagnement sur 11 points clés est proposé aux artisans qui souhaitent s'inscrire dans une démarche d'amélioration durable. Ce suivi permettra d'optimiser l'image de l'entreprise, sa rentabilité, sa qualité et sa gestion commerciale. Procédure : un agent de la chambre de métiers analysera avec vous les points forts et les points faibles de l'entreprise. Cet état des lieux est basé sur la Gestion financière et comptable, Commercial et marketing, Production et conception, achat et approvisionnement, Gestion du personnel, Qualité et organisation, Pilotage de l'entreprise, Environnement, Hygiène, Sécurité et Informatique.

Pour plus de renseignements contactez : Audrey Vessat de la chambre de métiers : a.vessat@cm24.fr

□■ Document unique : 80 entreprises artisanales

sont accompagnées en 2009 en Dordogne pour la mise en oeuvre du document unique qui est obligatoire pour tous les artisans qui ont des salariés, identifie les dangers et les risques du chef d'entreprise et des salariés pendant l'activité. Si vous êtes intéressé(e)

contactez Michel Pauliac : m.pauliac@cm24.fr



Vie des entreprises (suite) ...

□■ **DRH : un nouveau relais de communication pour vos pratiques en ressources humaines** : le site >> www.meilleures-entreprises.fr/ établit un lien entre les attentes des salariés, l'entreprise et ses recrutements.

>> Pour en savoir plus document à télécharger.

Les salariés évaluent leurs entreprises sur des critères RH et peuvent ensuite les comparer selon les thèmes qui les intéressent (salaire, management, développement durable, formation, environnement de travail, respect&diversité). Les entreprises communiquent sur leur critères RH et peuvent diffuser gratuitement leur offres d'emploi.

□■ **A votre service, l'observatoire économique du Sarladais version 2009**

>> téléchargez le document des analyses sectorielles, une rétrospective sur 10 années, des données statistiques localisées...

□■ **Nouveau : le baromètre de l'économie du Sarladais** réalisé fin juin à partir de 85 réponses de

chefs d'entreprise une collaboration avec l'association interprofessionnelle du Sarladais

>> téléchargez le document

□■ **Santé au travail : Création d'un carnet de santé du salarié exposé à des substances dangereuses.** La loi Grenelle 1, dernièrement adoptée par le Parlement, comprend des mesures de prévention des risques professionnels telles que le renforcement de la protection des salariés exposés aux substances dangereuses et la sensibilisation des IRP.

Source Liaisons Sociales Quotidien, 27/07/2009

>> <http://www.wk-rh.fr/actualites/>

□■ **Dialogue social** : Les représentants du personnel font « feu de tout bois » pour freiner les procédures de licenciement pour motif économique. Quelles sont les stratégies de blocage mises en œuvre? Quelles anticipations et quelle attitude adopter pour la DRH? Les Cahiers du DRH, n°156

>> <http://www.wk-rh.fr/actualites/>

<<< retour au sommaire

Création d'entreprise...



► **Que vous soyez cédant ou futur repreneur, un nouvel espace d'information est à votre disposition sur internet.**

Très bien conçu et complet, il comprend

: un guide de 50 pages intitulé "Du cédant au repreneur

>> téléchargeable <http://media.apce.com/>

un parcours sans faute", un cahier technique composé de 47 fiches couvrant l'ensemble du processus (préparation, diagnostic et évaluation de l'entreprise, financement et formalités), des témoignages de cédants et de repreneurs, une cartographie de la reprise/transmission, de nombreuses informations complémentaires utiles aux cédants et aux repreneurs, des informations sur les réseaux d'aide à la reprise et un lien vers l'outil de prédiagnostic en ligne mis à la disposition des cédants par l'APCE.

>> <http://www.apce.com/>

► **Développez le bouche à oreille électronique** Cet article donne des conseils afin d'utiliser au mieux le principe du bouche-à-oreille sur Internet pour développer ses activités.

>> <http://www.e-marketing.fr/Magazines/>



► **Le dispositif de médiation du crédit s'ouvre aux créateurs et repreneurs d'entreprises** :

tout porteur de projet confronté à des difficultés de financement (refus ou problème de financement préalable) peut saisir en Dordogne un des tiers de confiance de la Médiation pour la création et la reprise d'entreprise. Ces tiers de confiance interviennent en amont de la médiation, mais ne se substituent pas au Médiateur du crédit. En étroite concertation avec le médiateur départemental (le directeur de la Banque de France), leur mission est :

- d'accueillir les porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise qui rencontrent des difficultés de financement ;
- d'étudier le projet et de donner un avis qualifié au créateur/repreneur sur la pertinence et la viabilité du projet ;
- de mettre en œuvre les outils dont ils disposent pour trouver la meilleure solution dans l'intérêt du créateur/repreneur ;
- et, si besoin est, d'aider le porteur de projet à déposer un dossier de médiation

Votre contact en Périgord Noir Michel VEAUX (association des cédants et repreneurs d'affaires - délégué départemental)

mèl : cra.perigueux@cra-asso.org Tél. 06.84.55.74.70

Contact médiation du crédit en Dordogne : adressez un mèl à mediation.credit.24@banque-france.fr qui vous contactera

>>Site national www.mediateurducredit.fr

Création d'entreprise (suite)...

Autoentrepreneur

► A votre service, la nouvelle association des auto-entrepreneurs

>> <http://www.union-autoentrepreneurs.com/>

Objectif : vous accompagner pour professionnaliser et sécuriser votre démarche. François Hurel, Président, détaille dans une vidéo le site qu'il vous propose, avec un annuaire pour se faire connaître, une charte de qualité et des services en ligne (assurances, banque, ...). Les premiers résultats de ce dispositif qui a seulement 7 mois sont impressionnants : 154 000 auto-entrepreneurs déjà inscrits, 36% des Français veulent devenir auto-entrepreneurs, 69% souhaitent cumuler auto-entreprise et retraite !

>> <http://www.tpe-pme.tv/>

► Testez vos compétences entrepreneuriales avant de vous engager !

Le bilan de compétences proposé par le Cnam est une solution gratuite et rapide pour y voir un peu plus clair : En amont de votre projet de création ou de reprise d'activité, découvrez vos aptitudes et les compétences sur lesquelles s'appuyer. Huit entretiens

individuels permettent notamment de valider ses motivations et aptitudes, garantir l'adéquation homme/projet, définir un parcours cohérent avec les conclusions du bilan. Les outils utilisés : notamment des tests de connaissance de soi et d'évaluation de ses possibilités d'entrepreneur, un positionnement sur un référentiel métier.

>> www.cne-cnam.fr/



► Trois micro-entrepreneurs sur 4 touchés par la crise, mais 80 % restent optimistes

Selon une étude CSA le commerce ambulant est le secteur le plus durement atteint. Les services, où l'on trouve les créateurs les plus diplômés, sont les moins atteints. Les principales difficultés sont de nature financière : difficultés à financer de nouveaux projets (78 % des interviewés), difficultés à payer les charges (71 % des interviewés), difficultés à équilibrer la trésorerie (65 % des interviewés).

► Auto-entrepreneur : modification ou cessation d'activité.

Le formulaire permettant à un auto-entrepreneur de modifier sa déclaration d'activité est désormais disponible. C'est ce même document qui devra être utilisé pour déclarer sa cessation d'activité. Il est disponible auprès du centre de formalité des entreprises (CFE) de Sarlat à la maison de l'emploi.

>> [document à télécharger](#)

<<< [retour au sommaire](#)

participez aux journées "s'installer en Périgord Noir" le 29 et 30 octobre 2009
toutes les infos sur >> www.mdeph.com volet agenda

Demandeurs d'emploi...

■ Vous envisagez de créer votre entreprise ?

Un document résume les informations à connaître lorsque l'on projette de créer ou reprendre une entreprise : aides, situation vis à vis de Pôle-emploi, conseils pour le montage du projet.

>> www.apce.com/

■ Les CDD favorisent-ils l'accès à un emploi stable ?

L'Insee pense que oui même s'il est difficile de connaître "les déterminants des transformations d'emploi temporaire en emploi stable". Néanmoins,

s'appuyant sur l'enquête Emploi en continu de l'Insee, ils a pu être constaté qu'«un salarié sous CDD* ou un intérimaire aurait deux à trois fois plus de chances de décrocher un emploi stable qu'un chômeur».

>> www.insee.fr/

■ **Gratuité des transports :** la Région Aquitaine poursuit le dispositif Sesame pour aider les personnes en recherche d'emploi ou en situation précaire. Sesame Aquitaine Mobilité Emploi offre la gratuité des transports

sur 24 trajets en Ter Aquitaine. Le dispositif intègre l'apparition du RSA (revenu de solidarité active). Ainsi, les personnes attributaires du RMI et de l'API au titre de l'année 2009, avant le 1er juin, pourront toujours bénéficier d'une carte Sésame".

■ CV TEST un service exclusif et gratuit en ligne.

Pour obtenir un entretien d'embauche, il faut d'abord que votre CV soit sélectionné. Mettez toutes les chances de votre côté ! Votre CV est-il lisible par les logiciels des recruteurs et les sites d'of-

Demandeurs d'emploi (suite)...

fres d'emploi? Testez et corrigez votre document.

>> <http://www.jobetic.net/>

■ **Egalement à lire un dossier complet sur les CV dans la revue Rebondir (juillet-août)** disponible à la maison de l'emploi de Sarlat et de Terrasson et dans tous les points emploi (Belvès, Carlux, Montignac, Salignac, Thenon).

■ **Carrière: vous voulez changer de métier ? N'improvisez pas!**

Changer de métier, une nécessité économique ou un choix de vie qui ponctue à un moment ou à un autre quasiment toutes les carrières professionnelles. Dans tous les cas, gare à l'improvisation ! Retour sur les grands principes et les petits détails qui font la différence.

>><http://www.jobetic.net/>

@ lire sur le web :

@ **découvrez l'observatoire économique du Sarladais 2009**

>> **document à télécharger** . Une mine d'informations par secteurs d'activité, avec des tableaux comparatifs sur plusieurs années.

@ **Maison de l'emploi du Périgord Noir** : consultez le rapport d'activité 2008 et le plan d'action 2009 validés par l'assemblée générale du 10 juillet >>www.mdepn.com/

@ **Vous souhaitez recruter un cadre ? faites appel à l'APEC** (Association Pour l'Emploi des Cadres) Immeuble Grand Angle av Perrier 33525 BRUGES CEDEX tél 0 810 805 805 Recrutement de cadres, gestion de la mobilité interne, informations et conseils pour conduire son évolution professionnelle.



@ **L'économie régionale en fiches**. Toujours sur le site internet de l'APEC, prenez connaissance de l'activité économique de la région Aquitaine. Une série de fiches régionales permet de connaître l'actualité économique. Un menu interactif sur la droite de l'écran pointe sur différents dossiers, dont les secteurs économiques.

>> <http://jd.apec.fr/>

@ **Nouveau !**

>> www.planetcifaquitaine.org

Parce que votre projet est unique... le Fongecif Aquitaine vous accompagne dans votre parcours sur un site dédié. Différents services vous y sont proposés.

@ **Simplification des formalités d'embauche en faveur des petites entreprises** : utilisez le formulaire d'adhésion au service Tese. Il est désormais disponible sur le site

>> www.letese.urssaf.fr

Rappel : le Tese (Titre emploi-service entreprise) est un dispositif destiné à simplifier les formalités sociales liées à l'emploi de salariés. Il s'adresse aux entreprises dont l'effectif n'excède pas 9 salariés, ou qui emploient des salariés occasionnels (moins de 700 heures ou de 100 jours par année civile). Voir le document actualisé

@ **Nouveau, le portail des métiers de l'internet** : www.metiers.internet.gouv.fr/

<<< [retour au sommaire](#)

Agenda



■ **URSSAF : reprise des permanences dans les locaux de la maison de l'emploi à Sarlat** : 1er mercredi de chaque mois. Prochaines le **mercredi 2 septembre** et **mercredi 7 octobre**.

■ **Information collective sur les aides à l'embauche à destination des cabinets comptables, banques, notaires.** **Vendredi 18 septembre** de 9 h 30 à 12 h organisé par la maison de l'emploi >> plus d'info au 05 53 31 56 02

■ **FONGECIF AQUITAINE** Pour accompagner les salariés dans leurs projets de mobilité professionnelle Inscrivez-vous à la prochaine permanence à Sarlat qui aura lieu **vendredi 18 septembre** Contact : Brigitte COSTES Tél : 06 32 45 96 57 et b.costes@fongecif-aquitaine.com Site : www.fongecif-aquitaine.com

■ **Chemins de l'emploi** : **Judi 24 septembre** salle des fêtes de Terrasson - 14h30-17h **vendredi 25 septembre** - centre culturel à Sarlat. 14h30 - 17h

■ **Création d'entreprise** : 2 jours pour "s'installer en Périgord Noir" **29 et 30 octobre 2009** - Sarlat . >> le programme et plus d'info au 05 53 31 56 27

■ **Journée Forestière à Belvès** : sur le thème du bois construction **samedi 12 sept 2009** >> [info charte forestière](#)



Partenaire à la une ...

Cultivons l'espoir



L'association Cultivons l'Espoir et la solidarité en Périgord accueille des personnes en situation précaire (allocataire du RMI, API, ASS, sans revenu, personnes handicapées, jeunes en difficulté, sans domicile, chômeurs de longue durée, n'ayant jamais travaillé) afin qu'elles puissent se réinsérer à travers la production de légumes biologiques.

Actuellement 31 personnes sont employées en contrats aidés, encadrées et accompagnées par une équipe de 6

*“ Vous avez besoin de légumes ... ”
Ils ont besoin de travail...*

professionnels .

Il est également proposé à ces jardiniers différents ateliers, notamment

Envie de légumes ?

Pour être adhérent : cotisation annuelle de 30 € puis au choix un grand (13 €) ou un petit panier de légumes (7.50 €) par semaine.

sur la sensibilisation au code de la route, la remise à niveau en français, l'apprentissage de l'informatique, un atelier emploi (CV, lettre de motivation, entretien préalable à l'emploi), etc...

Les légumes produits sont livrés à des adhérents consommateurs sous la forme de panier hebdomadaire, dans

Des livraisons partout en Périgord Noir
Rouffignac, Plazac, Montignac, Terrasson, Les Eyzies, Sarlat (Maison de l'emploi et la Main Forte), Le Bugue, Belvès, St Félix de Reilhac (jardin), et hors Périgord Noir : Lacropte, Vergt, Périgueux

différents lieux de dépôts. environs 100 paniers de légumes sont distribués par semaine

Contact :

Association Cultivons

l'Espoir et la Solidarité en Périgord

Les Bories - 24260 ST FELIX DE REILHAC et MORTEMART

Tél. : 05.53.07.85.05

Courriel : jardinecoccagne24@yahoo.fr

[<<< retour au sommaire](#)

Formation ...

► **La Région Aquitaine crée un service public régional de formation professionnelle.** Son Président, Alain Rousset, avait à diverses occasions évoqué l'envie de créer un service public régional de formation professionnelle. Voilà qui est fait depuis juillet. Ce service public régional sera dédié à l'accès à un premier niveau de qualification, et pour cela privilégiera un certain nombre d'axes :

- l'accès pour tous aux savoirs fondamentaux,
- la garantie d'un véritable droit à l'orientation,
- l'accès libre et égal à la qualification professionnelle de niveaux V et IV pour toute personne sans qualification ou dont la qualification est devenue obsolète,
- la solidarité envers les stagiaires les plus démunis...

pour en savoir plus :

>> <http://aquitaine.fr/>



► **Enseignants : connaissez-vous l'OPPE ?** cet observatoire a pour objectif de recenser, mu-

tualiser et promouvoir les dispositifs pédagogiques en faveur de l'esprit d'entreprendre des jeunes dans l'appareil d'enseignement secondaire et supérieur.

Pour en savoir plus :

>> www.apce.com/



► **Dordogne Formation** est spécialisée dans les domaines de la Formation Professionnelle Continue (inter ou intra entreprises, individualisée ou collective) et de la formation en Alternance (Contrats de professionnalisation). Si la vocation de cet organisme implanté à Sarlat et Terrasson est de servir les performances de l'entreprise

et la valorisation des salariés, son rapprochement de l'espace entreprises de la CCI de la Dordogne (Roland de Lary nouveau directeur de Dordogne Formation est aussi directeur adjoint de la CCI) lui permet d'optimiser son accompagnement en matière de :

↳ Ingénierie pédagogique

↳ Recrutement de jeunes ou de collaborateurs confirmés

↳ Elaboration de plans de formations des entreprises et aide à l'élaboration de plan de financement

↳ Réalisation d'actions de formation avec une pédagogie innovante

>> [fiche de présentation](#)

Contact Tél : 05 53 31 56 24

contact@dordogneformation.fr

► **réforme de la formation professionnelle** : passage devant le Sénat après l'adoption du texte en juillet par l'assemblée nationale lien sur le texte en cours

► **Téléchargez les 3 publications d'Aquitaine Cap Métiers** : Fil d'info (@lettre d'information emploi-formation, une @lettre mensuelle sur la VAE)

>> <http://www.aquitaine-cap-metiers.fr/>

[<<< retour au sommaire](#)

Bienvenue à...

Audrey Savalle a une formation en développement local. Elle travaille désormais au centre social de Thenon où elle accueille et oriente. A l'écoute des besoins des demandeurs d'emploi, elle aide à la consultation des offres d'emploi, à la réalisation d'un CV, à la recherche de documentation sur la formation et l'emploi etc..

Point relais MDE / Centre Social : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17h30
5 place Montaigne, 24210 THENON tél : 05 53 35 09 96 - mail : csi.thenon@wanadoo.fr



Sylvie LIPART directrice de Pôle Emploi à Sarlat



Après avoir débuté sa carrière comme conseillère professionnelle à l'ANPE à Pau, Sylvie LIPART a occupé les postes d'animatrice d'équipe puis d'adjointe au Directeur (toujours à Pau) avant de rejoindre le Périgord Noir en 2002 à l'occasion de la création du poste de Directeur d'agence de l'Agence Locale pour l'Emploi de Sarlat. Depuis 2002, elle dirige une équipe de conseillers à l'emploi dont l'effectif est passé de 13 à 23 en 7 ans. Depuis le 1^{er} juillet 2009, suite à la fusion des établissements ANPE et ASSEDIC, elle a été nommée à la tête du Pôle emploi de Sarlat qui compte à ce jour 30 agents issus de l'indemnisation et du placement. Désormais dans un souci de simplicité et d'efficacité, un seul interlocuteur accompagne demandeurs d'emploi et entreprises de l'indemnisation au recrutement sur les 8 cantons du Sarladais.

Fabienne BRACHET directrice de Pôle emploi à Terrasson.

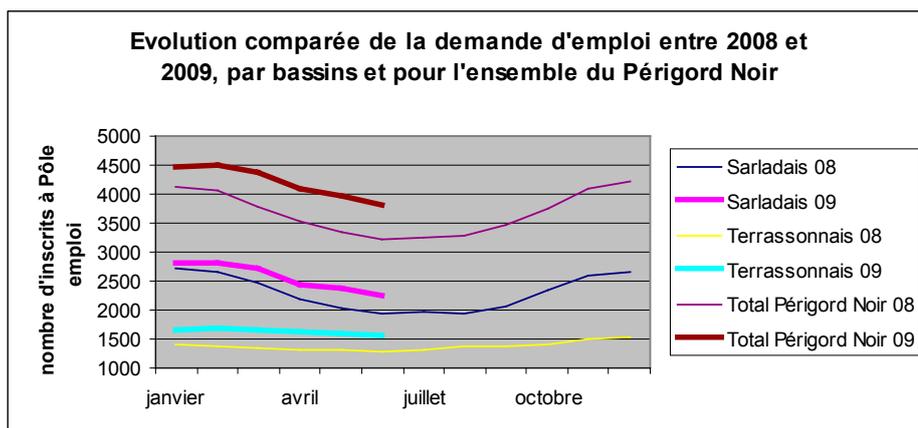
Elle est entrée en mai 1981 à l'Assedic de Bergerac, Nommée relais informatique en 2000, elle s'est déplacée dans toute la France pour aider à la mise en place des nouveaux applicatifs



informatiques. En juin 2002, elle est nommée Directrice de l'antenne Assedic de Sarlat, puis en Mars 2008, également Directrice de Terrasson. En juillet 2009, la Direction de Pôle Emploi lui confie la Direction de l'agence Pôle Emploi de Terrasson. Elle anime aujourd'hui une équipe de 19 personnes. Les 2 équipes issues de la fusion ANPE / ASSEDIC sont regroupées sur le même lieu "avenue Jaurès. Ses grandes priorités sont Accueillir, Inscrire, Indemniser, Accompagner les demandeurs d'emploi, et rester à leur écoute, ce que elle et son équipe s'appliquent à faire au quotidien avec professionnalisme.



Les chiffres à retenir...



► Il y avait **3.821 demandeurs fin Juin en Périgord Noir**. L'augmentation de 19,1 % des demandeurs en Périgord Noir se situe au dessus des moyennes nationale (18,1 %), départementale (18,3%) et surtout régionale (14,8%). Les deux bassins connaissent des évolutions différentes : l'augmentation est plus forte en Terrassonnais dont le taux de chômage (9,1%) dépasse désormais celui

du Sarladais (8,8 %). >> [le document complet en téléchargement](#)

► **baisse de 22% des offres d'emploi collectés par la bourse de l'emploi** (cogérée par la Maison de l'emploi et la Mission locale) : 850 postes étaient à pourvoir fin juillet contre 1.088 il y a 12 mois. 620 (soit 73 %) ont trouvé une solution et 102 ont été retirées pour deux raisons princi-

pales : « on ne recrute plus », « on n'a pas trouvé ». En comparaison la moyenne annuelle de solutions était de 82 % en 2008. pour consulter la bourse en ligne

> www.mdepn.com/emploi

► **L'emploi salarié touristique double** entre janvier et août selon une étude de l'INSEE Aquitaine Il triple même dans les hébergements touristiques non hôteliers, campings, centres de vacances. La moitié des emplois liés au tourisme concerne la restauration et l'hôtellerie, à parts égales. Portait type du saisonnier touristique : souvent une jeune femme, employée à temps complet dans la restauration ou l'hébergement. On pourra regretter un manque de précision de l'étude sur les emplois liés aux sites / activités touristiques et l'absence d'analyse spécifiques au Périgord Noir. Pour lire cette étude : >> www.insee.fr

<<< [retour au sommaire](#)

pour les jeunes

et ceux qui vivent avec ...

• un nouveau site

• une lettre d'info

>> emploi

>> apprentissage

>> formation

>> Loisirs

www.mdepn.com/jeunes



>> cliquez pour télécharger

>> orientation

>> vie quotidienne

• Permanences de la Mission Locale en septembre :

Carlux : mardi 1er (matin) / Salignac : mercredi 02 (matin) / Domme : mercredi 02 (ap-midi) / Le Bugue : mercredi 09 (matin) / Saint Cyprien : Lundi 14 (ap-midi) / Villefranche du Périgord : mercredi 16 (matin) / Belvès : lundi 07 (ap-midi)

Prendre rendez-vous au 05 53 31 56 00

Thenon : mercredi 02 (ap-midi) / Montignac : mardi 08 (matin) / Hautefort : mercredi 16 (ap-midi)

Prendre rendez-vous au 05 53 50 82 44

16- 25 ans suite ...

Donnez votre avis

Le Haut Commissaire à la jeunesse, Martin Hirsch, a présenté en juillet le Livre vert, synthèse de 4 mois de débats sur la politique de la jeunesse. Ce livre vert propose de nouvelles solutions pour les 16-25 ans. Lisez-le et donnez votre avis !

7 propositions phares de ce livre vert

- **Créer un service public de l'orientation territorialisé (SPOT)**, connecté à l'école mais pas dépendant de l'éducation nationale. Ce service public doit être garant de droits pour les jeunes, il doit animer un réseau de lieux d'accueil donnant accès à toutes les formations disponibles à l'ensemble des élèves ou des jeunes dans un parcours d'accompagnement.
- **Prendre en charge tous les jeunes jusqu'à 18 ans, et non plus jusqu'à 16 ans** : Jusqu'à 18 ans, les jeunes devraient avoir l'obligation de se former ou, éventuellement, de préparer leur entrée dans la vie active, contrepartie d'une obligation de former et d'accompagner pour la collectivité publique.
- **Développer et diversifier la formation par alternance** : En doublant les contrats en alternance d'ici 2015, l'insertion professionnelle des jeunes sera accélérée et davantage de jeunes auront des ressources pendant leurs formations,
- **Interdire les stages hors cursus scolaire ou universitaire.**
- **Construire un parcours de formation initiale qui valorise les talents** : Un « livret de compétences » pourrait accompagner l'élève puis le jeune adulte
- **Favoriser la transmission inter- génération au sein de l'entreprise** : Proposition du financement d'une indemnité de tutorat à hauteur de 25 % du salaire, dans le cas d'embauche d'un jeune destiné à remplacer un départ à la retraite.
- **Créer un service civique** : Un service civique devrait être créé, avec l'ambition de pouvoir le faire monter en charge par étapes, sans exclure a priori sa généralisation à terme.

Futur "jeune créateur" ?

Vous pensez que le salariat n'est pas fait pour vous et l'idée de créer une entreprise vous tente ? **Alors foncez, mais pas "n'importe comment" !** Pour avoir les meilleures chances de réussite, il vous faudra :

- d'une part croire en votre idée et être persévérant,
- d'autre part agir avec méthode et ne pas "bâcler" la préparation de votre projet

L'APCE vous donne toutes les informations nécessaires pour le montage de votre projet. Vous y trouverez également des témoignages de jeunes qui ont franchi le pas. >> <http://www.apce.com/>

Nos dernières offres en ligne....

Poste	Lieu	Type de contrat	Réf. à préciser
Retoucheur(se) confirmé(e)	Sarlat	CDI	2628
Ouvrier agricole H/F	Périgord Noir	CDI	2624
Valet/femme de chambre	Campagne	CDD	2620
Aide de cuisine H/F	Les Eyzies	CDD	2609
Secrétaire commerciale et comptable	Sarlat	CDD	2580

Bourse de l'emploi : comment ça marche ?

1 - **Si vous cherchez un emploi**, sachez que la Bourse de l'emploi est en affichage dans nos locaux, à Pôle emploi et dans les Points Relais . Elle est aussi en ligne sur le site www.mdepn.com et www.pole-emploi.fr
 Vous pouvez visualiser toutes les offres de la plus récente à la plus ancienne ou faire une recherche par critères (localisation, domaine d'activité...)

2- **Employeurs**, vous cherchez à recruter ? Vous pouvez déposer votre offre en ligne sur le site www.mdepn.com, vous serez ensuite recontacté(e) par une de nos conseillères.

[<<< retour au sommaire](#)

Des candidats sélectionnés pour vous....

Profil	Compétences / expérience	Formations / Diplômes	Référence à préciser
Technicien de maintenance	1 an en maintenance agro alimentaire	BTS MAI	3790
Ouvrier agricole polyvalent	Stages horticulture, maraîchage, récolte et taille	BTS production horticole	3753
Agent administratif banque et assurances	1 an chargée d'accueil 1 an secrétaire commerciale en entreprise	BTS Banque option marchés des particuliers	1120
Magasinier	14 ans magasinier pièces automobiles		3737

1- **Employeurs** : une candidature a retenu votre attention ?
 Accédez au détail des profils en créant votre espace et en saisissant votre offre sur le site www.mdepn.com (espace employeurs) ou contacter la bourse de l'emploi au 05 53 31 56 28

2- Vous souhaitez que votre profil soit vu par les employeurs ? : Saisissez-le en ligne sur le site www.mdepn.com (volet candidats) De plus vous serez informé(e) en temps réel des nouvelles offres d'emploi. Appuyez possible à la saisie de votre candidature à la Maison de l'emploi et les points relais. N'attendez plus !

[<<< retour au sommaire](#)

C'est déjà demain...

♣ **Au 1^{er} janvier 2010, la DIRECCTE** : les directions régionales du travail (DRTEFP) et directions départementales (DDTEFP) intégreront la DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi. Cette nouvelle direction, rattachée au Ministère du travail et au Ministère de l'économie va intégrer également d'autres services de l'Etat pour constituer un interlocuteur unique au service d'un large public : employeurs, salariés, demandeurs d'emploi, consommateurs, artisans...

Pour en savoir plus :

>> <http://www.aquitaine.travail.gouv.fr/>

♥ En janvier 2010, un guichet unique de la création d'entreprise sera à votre service :

Grâce au guichet unique électronique, les entrepreneurs pourront accomplir en ligne les procédures et formalités nécessaires à l'exercice de leur activité. Ses fonctions permettront :

- d'accéder à une information adaptée et actualisée pour ce qui concerne la création et l'exercice d'activités professionnelles,
- d'identifier les pièces à produire pour chaque formalité et demande d'autorisation,
- d'effectuer en ligne le dépôt de dossier de formalités et de demande d'autorisations, dans toutes ses composantes,
- de suivre leurs dossiers avec un engagement de délai et de résultat des opérateurs.

♦ Une épicerie sociale devrait ouvrir ses portes avant la fin de l'année quartier du Pignol à Sarlat

Objectif : Les produits, dans leur grande majorité, coûteront dix fois moins cher que leur prix réel. C'est le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville

de Sarlat qui porte ce projet. Sa vice-présidente Marie-Louise Margat, veut "éviter l'assistantat" et "permettre aux bénéficiaires des associations caritatives locales d'être des consommateurs à part entière". Deux volets sont prévus : l'épicerie où l'on trouvera tous types de produits (frais, longue consommation, surgelés, hygiène, etc.), et de l'autre, un coin accueil où un animateur organisera des ateliers deux fois par semaine. On y apprendra par exemple à cuisiner sainement à faible coût. Les personnes qui auront un droit d'accès à l'épicerie en fonction de leurs ressources et de leur situation familiale devront s'engager via un contrat moral à fréquenter ces animations. Pour s'inscrire ou en savoir plus, contact : Monsieur SALVADORI Tél. 06 74 51 79 42

♣ Les députés ont adopté une proposition de loi qui prévoit notamment d'assouplir les procédures de prêt de main-d'oeuvre entre entreprises

dans tous les cas où l'entreprise prêteuse "ne tire pas de bénéfices" Cette mesure a pour but de permettre aux employeurs traversant une période difficile de prêter temporairement un salarié plutôt que de le licencier. Un amendement dispose qu'"en cas de circonstances exceptionnelles, notamment de menace d'épidémie, la mise en oeuvre du télétravail sera considérée comme un aménagement du poste du travail rendu nécessaire pour permettre la continuité de l'activité de l'entreprise". La proposition de loi devrait être seulement examinée à l'automne par le Sénat.

♣ Maison de l'emploi du Périgord Noir : lisez le

rapport de Michel Thierry (IGAS) en vue de l'élaboration du nouveau cahier des charges des Maisons de l'Emploi, prévu pour cet automne. >> [téléchargez le document](#)

<<< [retour au sommaire](#)

«en bref» lettre d'information mensuelle gratuite de la Maison de l'emploi du Périgord Noir
informations collectées au 24/08/2009
Conception et réalisation :
Maison de l'emploi du Périgord Noir
Contact : francois.vidilles@mdepn.com

Cette lettre d'information est cofinancée par:

